



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ministres

Question écrite n° 11824

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la proposition n° 20 du rapport de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique. Cette proposition prévoit de renforcer le régime des incompatibilités pour les membres du Gouvernement. La Commission juge souhaitable de renforcer le dispositif d'incompatibilités existant en modifiant l'article 23 de la Constitution. Elle demande comment le Gouvernement entend répondre à cette proposition et quelles seraient ces incompatibilités.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11824

Rubrique : État

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6935

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)